

Note d'information

n° 241
Août 2020

En février 2018, l'insertion professionnelle des jeunes réunionnais reste difficile. Dans un contexte économique plutôt défavorable, le taux d'emploi progresse pour atteindre 22% (+4 points). Il progresse également au niveau national (+ 2 points, soit 51%). Le taux de chômage des sortants recule de 3 points (53%) alors que la part des anciens lycéens se déclarant inactifs progresse légèrement (14 %, soit + 1 point). Le service civique regroupe 5% des lycéens sortants.

Le diplôme et un niveau d'étude élevé constituent des facteurs favorables à l'insertion professionnelle. Le taux d'emploi à la sortie de la filière « Service » reste supérieur à celui de la filière « Production » (24 % contre 19 %). L'emploi des jeunes est souvent précaire et le nombre de CDI recule.

L'insertion professionnelle des lycéens en 2018

Le taux d'emploi des anciens lycéens progresse en 2018

En 2018 à La Réunion, la situation du marché du travail se dégrade : selon l'Insee, l'emploi salarié marchand recule après trois années consécutives de hausse, et le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 24% de la population active, soit 2 points au-dessus du niveau historiquement bas de 2016.

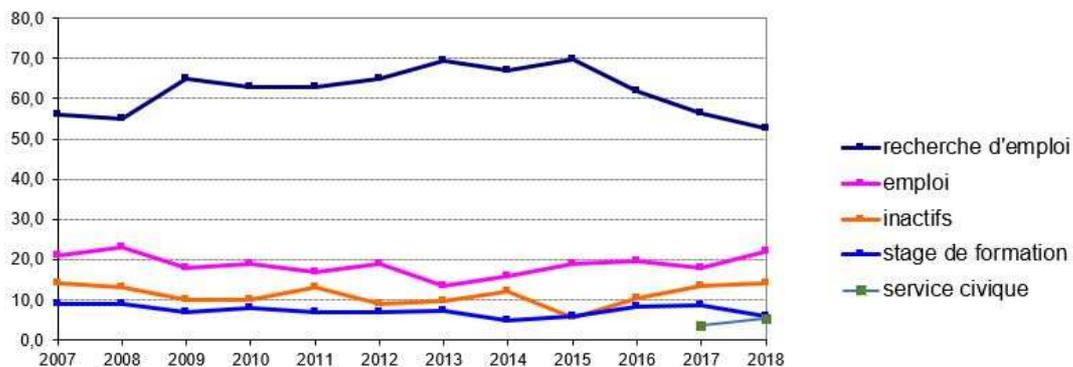
Pour autant, le taux d'emploi des anciens lycéens, sept mois après la fin de leur formation initiale, progresse (+ 4 points) et s'établit à 22%. Le taux de recherche

d'emploi, décroît pour la troisième année consécutive pour se fixer à 53%. (Graphique 1)

Un diplôme et un niveau d'étude élevé constituent des facteurs favorables à l'insertion professionnelle

Obtenir le diplôme préparé améliore les chances de décrocher un emploi, quel que soit le niveau de formation. Ainsi, 25 % des lycéens ayant obtenu le diplôme préparé sont en emploi contre 13 % de ceux n'ayant pas décroché leur diplôme, soit un écart de 12 points pour l'ensemble des lycéens en emploi.

graph.1 : situation des jeunes sept mois après leur sortie du lycée de 2007 à 2018 (en %)



Source : Rectorat de la Réunion - enquêtes IVA 2007-2018.

L'avantage apporté par le diplôme est plus important pour les sortants de BTS (+ 20 points), que pour les sortants de BAC Professionnel ou de CAP (respectivement + 11, et + 5 points) (Tableau 1).

Diplôme en poche ou pas, avoir suivi une formation de niveau plus élevé offre de meilleures perspectives d'insertion. Ainsi, à La Réunion, les taux d'emploi des anciens lycéens sept mois après leur sortie de formation sont de 48 %, 20 % et 9 % pour les formations de niveau II/ III, IV et V respectivement (graphique 2).

Le taux d'emploi à la sortie de la filière « Services » supérieur à celui de la filière « Production »

En 2018, 56 % des anciens lycéens sont inscrits dans une filière axée sur les services. Le taux d'emploi à la sortie de cette filière de formation reste supérieur à celui de la filière « Production » (24 % contre 19 %).

Le constat est le même pour les sortants titulaires d'un BTS (54 % contre 47 %). En revanche pour les titulaires d'un bac professionnel ou d'un BEP/CAP, le taux d'emploi des sortants de la filière « Production » est légèrement plus élevé (respectivement 25 % contre 23%, et 10 % contre 9 %) (graphique 3).

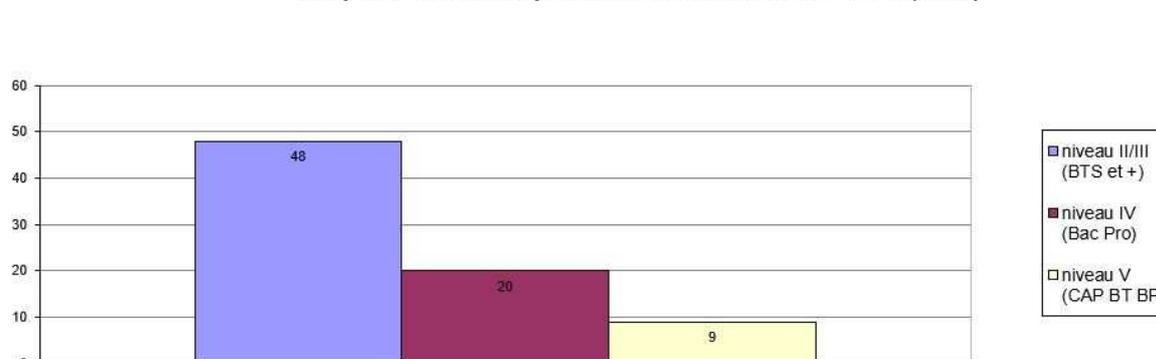
En 2018, le domaine « Echanges et gestion » de la filière « Services » offre le meilleur taux d'emploi (29%). Pour la filière « Production », il s'agit du domaine de formation « Production ou transformation » (27%) (graphique 4).

Tab. 1 : Situation au 1er février 2018 des sortants de lycée selon la classe de sortie (en %)

	Diplôme obtenu	En emploi	Au chômage	Inactifs	En stage	Service civique (1)	Répartition en structure
BTS	Oui (80%)	52	30	9	3	6	16
	Non (20%)	32	40	14	5	10	4
BAC PRO	Oui (74%)	23	53	14	6	6	35
	Non (26%)	12	58	13	4	3	12
CAP	Oui (78%)	10	62	16	7	5	26
	Non (22%)	5	65	20	8	1	7
Ensemble	Oui (77%)	25	51	14	5	6	77
	Non (23%)	13	57	15	10	4	23
	Ensemble	22	53	14	6	5	100
Rappel au 1er février 2017		18	56	13	9	3	

Source : Rectorat de la Réunion - enquête IVA 2018.

Graph. 2 : Taux d'emploi selon le niveau de formation (en %)



Source : Rectorat de la Réunion - enquête IVA 2018.

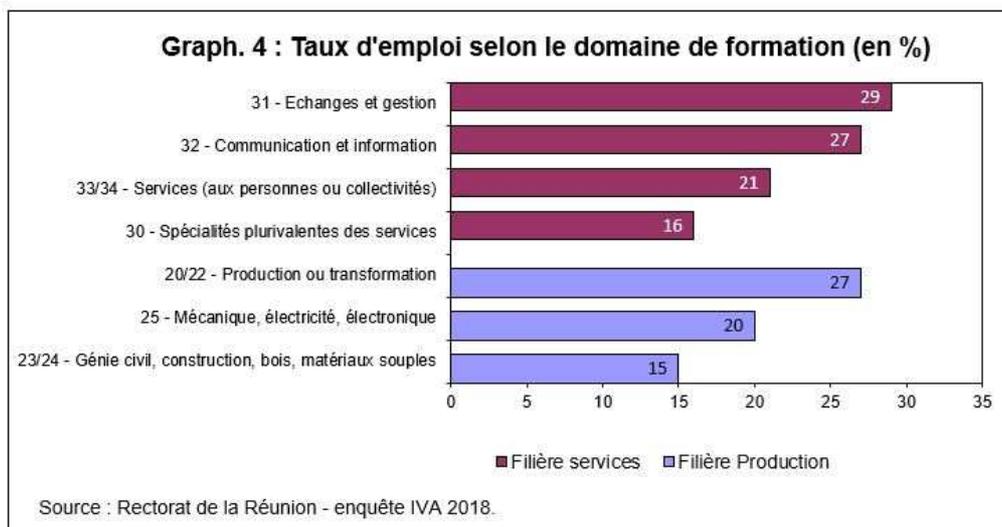
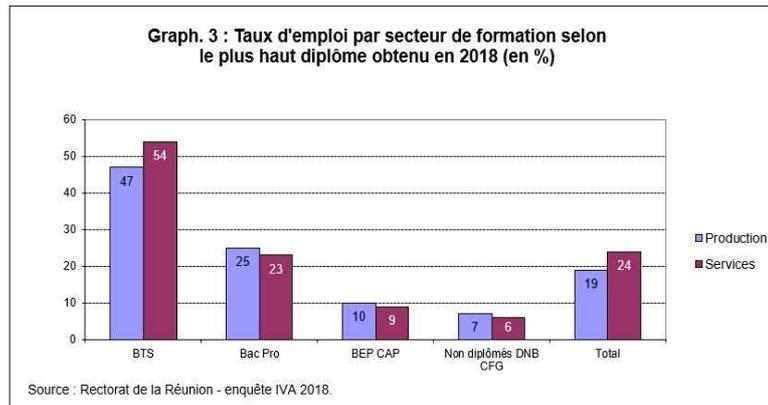
Les contrats à durée déterminée (CDD) reculent mais restent majoritaires

En 2018, 41 % des anciens lycéens en emploi sont en CDD à La Réunion, contre 46% en 2017. Comme en 2017, les CDD de plus de 6 mois représentent la moitié de l'ensemble des CDD, contre près des deux tiers les années précédentes.

La part des lycéens en emploi ayant obtenu un contrat à durée indéterminée (CDI) à leur sortie

de formation recule de 2 points par rapport à 2017 et s'établit à 17 % (graphique 5).

Lorsqu'ils sont en emploi, un tiers des anciens lycéens travaillent à temps partiel. Cela concerne plus fréquemment les jeunes femmes (37%) que les jeunes hommes (30%).



L'accès à l'emploi des jeunes hommes titulaires d'un BTS progresse sensiblement

En 2018, le taux d'emploi des anciens lycéens se fixe à 23% (+4 points), soit deux points au dessus de celui des anciennes lycéennes. L'insertion des jeunes hommes titulaires d'un BTS progresse de 8 points et s'établit à 54%, contre 50% pour les jeunes femmes (+ 3 points). Par ailleurs, les jeunes hommes titulaires d'un bac professionnel s'insèrent également mieux que leurs homologues féminines (27% contre 20%) (tableau 3).

Les détenteurs d'un permis de conduire sont plus souvent en emploi

Plus de 25 points séparent le taux d'emploi des jeunes qui ont leur permis (37% en emploi) de ceux qui ne l'ont pas (11% en emploi).

Par ailleurs, suivre une formation correspondant à ce qu'ils voulaient faire peut aussi influencer sur les chances des jeunes de s'insérer professionnellement, notamment par l'expression d'une plus grande motivation dans la recherche d'un emploi dans le domaine souhaité. Ainsi 25% des sortants de lycée qui déclarent que leur orientation correspondait à ce qu'ils souhaitaient sont en emploi, contre 17% de ceux dont l'orientation ne correspondait pas.

Tab. 3 : Situation des filles et des garçons au 1er février 2018 à la Réunion selon le plus haut diplôme obtenu (en %)

HOMMES							
Plus haut diplôme obtenu au lycée	Service civique	En emploi	Stage	Chômage	Inactifs	Ensemble	Structure
BTS et plus	ns	54	ns	32	ns	100	13
Bacs général et technologique	ns	ns	ns	ns	ns	100	3
Bac Pro	ns	27	5	49	15	100	38
BEP ou CAP ou BT	ns	11	9	63	14	100	34
Non diplômé, DNB, CFG	ns	ns	ns	61	ns	100	12
Ensemble	3	23	8	53	13	100	100

FEMMES							
Plus haut diplôme obtenu au lycée	Service civique	En emploi	Stage	Chômage	Inactifs	Ensemble	Structure
BTS et plus	ns	50	ns	27	ns	100	20
Bacs général et technologique	ns	ns	ns	ns	ns	100	3
Bac Pro	ns	20	ns	56	13	100	40
BEP ou CAP ou BT	ns	ns	ns	62	17	100	29
Non diplômé, DNB, CFG	1	4	8	62	25	100	8
Ensemble	8	21	4	52	15	100	100

Source : Rectorat de la Réunion - enquête IVA 2018.

CHAMP ET METHODE

L'enquête IVA interroge chaque année au 1er février les sortants des années terminales des formations professionnelles et technologiques en lycée (sous tutelle Education Nationale uniquement), en France métropolitaine et dans les DOM. L'objectif de l'enquête est de connaître la situation professionnelle des anciens lycéens sept mois après la fin de leur formation initiale.

L'enquête IVA réalisée en 2018 concernait les lycéens scolarisés pendant l'année 2016-2017.

Sur les 4 968 anciens élèves ciblés en 2018, 2 630 réponses exploitables ont pu être obtenues, soit un taux de réponse de 52,9 %.

Les non-réponses ont été redressées selon une méthode statistique de stratification et de pondération identique pour toutes les académies. Les données fournies dans cette note sont calculées sur les effectifs pondérés.